MILA

Une brouille préjudiciable à la cité antique

Qui est qui, qui fait quoi, qui est responsable et qui ne l'est pas ? Telle semble être la problématique, dans la prise en charge du dossier de l'antique Milev !

En effet, il y a cafouillage et chevauchement de prérogatives dans la gestion de ce dossier, pourtant sensible et urgent, qui fait que tout le monde est responsable mais personne ne l'est effectivement ! Wilaya, APW, Direction de la culture, daïra, APC, Office national de l'archéologie, Association des amis du vieux Mila, beaucoup de monde sur un terrain…instable et mouvant puisque, peut parmi ces acteurs n'a d'idée ni d'engagement clairs quant à sa potentielle contribution.

Etant classé patrimoine national, agréé par la Commission nationale de classification des biens culturels, sites et monuments archéologiques, ladite classification devrait permettre à ce site de bénéficier d'une réglementation spécifique et d'un plan permanent de sauvegarde, avec pour objectif principal, d'abord le prémunir contre toutes formes d'agression et de dégradation, puis de permettre sa consolidation et sa restauration, conformément à la règlementation en vigueur. Mais, à ce jour, le plan permanent de sauvegarde (PPS) attend toujours d'être agréé par l'APW, l'enveloppe allouée par le ministère de la Culture, en 2007, pour les travaux de restauration de la mosquée Sidi Ghanem, qui est de 14 milliards, n'est toujours pas consommée. Et maintenant les 2 milliards dégagés pour les opérations d'urgence (après la rupture d'un mur mitoyen à la fontaine Romaine), que va-t-on faire avec et qui va s'en charger ?

Des questions qui méritent réponses et une situation confuse qui mérite éclaircissement ! Il est donc plus urgent que jamais de définir les tâches, les missions et les prérogatives de chacun…car de cela dépendra, en grande partie, la solution à cette brouille qui permet aux uns et aux autres d'emprunter un quelconque subterfuge, leur permettant de se soustraire à leur responsabilité respective.

A. M'haïmoud

ANNABA

Les atteintes à l'environnement en augmentation en 2014

A l'exception des atteintes à l'environnement, une diminution globale dans la criminalité ainsi que dans le nombre des accidents de la route est constatée, à la lecture du bilan annuel 2014 des différentes unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Annaba.

Ainsi, les éléments de la cellule régionale de protection de l'environnement, ayant siège au sein du groupement de Annaba et couvrant 15 wilayas de l'est du pays ont dénombré au cours de l'année 2014, 223 infractions portant préjudice à la nature et qui ont nécessité 23 enquêtes sur le terrain. Ces atteintes sont en augmentation de plus de 30% comparativement à l'année 2013, où l'on a enregistré 155 infractions.

Concernant les crimes et délits de droit commun recensés en 2014, leur nombre a diminué passant de 1.349 en 2013 à 1.281pour l'année 2014, c'est également le cas pour les accidents de la circulation qui étaient de 318 accidents ayant fait 34 morts en 2014.

Pour l'année 2013, ces chiffres étaient de 339 accidents ayant provoqué le décès de 45 personnes, ce qui donne 9 décès en moins.

Cette diminution trouve son explication, selon le colonel Smaïl Sarhoud, dans les diverses campagnes de sensibilisation mais également de lutte contre les dangers représentés par des chauffards récalcitrants, ne respectant nullement le code de la route. ce qui s'est traduit par le retrait de 22.737 permis de conduire en 2014. Pour endiguer ce fléau de la route, ajoute la même source, le groupement de la gendarmerie de Annaba a mobilisé des centaines de gendarmes et officiers, plus d'une centaine de véhicules et un chiffre identique de motards, déployés sur 140 barrages fixes, 70 groupes mobiles. Les statistiques du groupement territorial de Annaba font état, par ailleurs, de l'enregistrement en 2014 du vol de 9 véhicules dont 5 ont été récupérés.

Pour mieux maîtriser la situation sécuritaire des personnes et des biens et permettre aux éléments de la GN d'intervenir rapidement dans des zones rurales et semi-rurales, le colonel Sarhoud a fait état de la création durant l'année 2015 de deux nouvelles sections à Berka-Zerga et Draâ-Errich. Elles viendront s'ajouter aux deux autres déjà opérationnelles au sein du corps de la GN de la wilaya de Annaba. La lutte contre la drogue a été l'autre thème abordé par le chef du groupement territorial de la GN.

A cet effet, il relèvera l'augmentation des quantités de kif traité et de psychotropes, saisies en 2014 et qui sont passées de 4,8 kilogrammes et 428 comprimés en 2013 à 5,2 kilogrammes et 641 comprimés pour l'année suivante.

Une utilisation de plus en plus fréquente du numéro vert (1055) de la Gendarmerie nationale par les citoyens pour dénoncer des faits délictueux, portant préjudice à des personnes et/ou des biens a été de 44.775 appels, donnant lieu à 470 interventions positives, révélera la même source.

A. Bouacha

SECTEUR DES FORÊTS DE NAÂMA

Opérations de grande envergure

Le secteur des forêts de la wilaya de Naâma a indiqué que dans le cadre d'un programme spécial des zones rurales, plus de 1 700 familles ont bénéficié de plusieurs projets de proximité, notamment l'achèvement de 22 projets lancés en 2010/2011 et 33 autres lancés en 2014.

Ces projets sont conçus pour la préservation des ressources hydriques luttant contre la déserfication et la sécheresse, où plusieurs opérations de grande envergure ont été réalisées, notamment 150 000 plants d'oliviers ont été livrés au profit de 793 bénéficiaires répartis sur 86 zones agricoles, de même que 11 zones rurales ont bénéficié de 120 kits d'énergie solaire, alors que 73 agriculteurs ont également bénéficié d'une opération d'attribution de plants d'arbustes brise-vent au profit de 32 nouvelles exploitations agricoles.

Dans le même sillage, a indiqué la Conservation des forêts de la wilaya, 19 autres projets de grande envergure ont été réalisés en 2014, ces projets ont concerné la plantation d'arbres sur les abords des routes sur une distance de 42 km, près de 2 km de bandes vertes et 5 km d'arbres d'embellissement, ainsi que la réalisation et l'entretien de plusieurs superficies d'espaces verts totalisant quelque 20 hectares, voire le traitement de 220 hectares de pins d'Alep contre la chenille processionnaire, alors que d'autres projets ont trait à la lutte permanente contre la désertification permettant la fixation des dunes contre l'avancée des sables, l'extension des superficies déjà boisées, la réalisation des canaux d'irrigation, la plantation d'arbres fruitiers, forestiers et d'arbres d'alignement ainsi que les bandes vertes et l'ouverture des pistes d'accès sur une distance de 16 km à travers 5 zones enclavées.

Dans le cadre de ces projets de proximité, la DAS (Direction de l'action sociale) de Naâma a, de son côté, contribué au développement rural avec des projets d'aides à la stabilité des ruraux par la création de projets d'utilité publique.

Notons, enfin, que la Conservation des forêts de la wilaya de Naâma a lancé ces dernières années plusieurs opérations de grande envergure avec les différentes associations, les acteurs éco, et ceux de l'environnement, dans les travaux de désertification, principalement conçus dans le reboisement pour faire barrage à l'avancée du désert, la conservation des dunes de sable, la protection des crues des oueds, ainsi que la protection des zones humides, la lutte contre les effets dévastateurs qui sont pratiquement dus à l'agressivité, climatique et humaine, à la fois.

B. Henine